

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22166 - 82EME ANNÉE

2016-2026 : 10e anniversaire de la disparition de Paul Vergès, témoignage de Houssen Amode

Paul Vergès : un aménageur qui s'en donnait les moyens



Au fil du récit de Houssen Amode, on constate que Paul Vergès avait intégré les questions écologiques, économiques, sociales, culturelles dans le processus de développement historique de La Réunion. Pour lui, nous devons être un modèle pour La Réunion, la France et le monde. La partie relative à la maîtrise foncière est remarquable. Ary

=> L'équation était simple. Penser aménagement et se donner des moyens conséquents pour répondre aux ambitions affichées.

S'agissant de la maîtrise de l'aménagement.

1. Elle a consisté à mobiliser tous les outils existants en matière d'urbanisme.

* En 1971 il y avait une ZUP (zone à urbaniser par priorité), d'ailleurs la seule de l'île jusqu'à ce jour... et un

avant-projet de PUD (plan directeur d'urbanisme) qui d'ailleurs n'était pas allé jusqu'au bout de la procédure.

* A partir de 1971 la municipalité s'est inscrite dans toutes les initiatives et démarches possibles afin de mobiliser les dispositifs réglementaires et les moyens d'accompagnement, en s'appuyant également sur des organismes comme l'Atelier d'Urbanisme de La Réunion, la SEDRE et par la suite la SEMADER :

- Il y a eu de nombreuses analyses et études qui ont été lancées à travers le SDAU (schéma directeur et d'urbanisme) de la Côte Nord et les plans d'occupation des sols successifs du Port.

. Il y a eu également l'institution de ZIF (zone d'intervention foncière) conférant à la Commune un droit de préemption des terrains en cas de vente

. Plusieurs ZAD (zones d'aménagement différé) ont été créées. Cela a été le cas à la Rivière des Galets où le foncier a été acquis à un prix figé depuis 10 ans à partir de

la date de création de la ZAD (petite anecdote avec le dépit affiché des propriétaires pour qui les parcelles ont été acquises à un prix du m² moins cher qu'un paquet de cigarettes).

. Cette maîtrise de l'aménagement et du développement à cette époque au Port sera aussi assurée par la création de ZAC (zones d'aménagement concerté / Centre-ville, Mascareignes — 2000...) pour l'accueil de logements, la réalisation d'infrastructures et la création de zones d'activités.

. Il y a enfin la mobilisation des dispositifs et moyens pour l'éradication des bidonvilles. En 1971 et durant encore quelques années le Cœur Saignant était encore une réalité prégnante.

2. Quant à la Maîtrise publique du foncier au Port

Je vous en parlerai assez longuement et je ne dévie pas de mon sujet tant cette ambition, ce volontarisme ont été la clé du succès de la transformation de la Ville à tous les niveaux, y compris au plan du microclimat qui avait évolué de façon significative, participant ainsi à une meilleure qualité de vie des habitants.

* A un moment des mandatures concernées plus du tiers du territoire du Port avait été maîtrisé par les instances publiques et para-publiques (Commune — Département — Sociétés d'aménagement comme la SEDRE — Bailleurs sociaux tels la SIDR et la SHLMR — Chambre de commerce et d'industrie).

* Cette démarche pour la Ville était indispensable et cruciale pour son développement et ses projets au bénéfice de la population. Sous l'impulsion du maire Monsieur Paul Vergès, une vraie politique en ce sens a été menée avec la mobilisation des moyens nécessaires en particulier avec l'aide d'organismes financiers comme la Caisse Centrale qui a disparu depuis, et surtout la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). Les acquisitions foncières ont constitué une partie importante de ma mission en tant que SG.

* Une illustration des actions menées pour cette maîtrise :

. D'abord un Inventaire du patrimoine foncier communal, une véritable gageure avec les difficultés rencontrées en l'absence d'actes. Cette recherche a permis d'identifier d'une vaste zone propriété de la Commune dévolue du temps de la colonie par un arrêté gubernatorial c.à.d. du Gouverneur de l'époque.

Cela a notamment concerné les terrains situés le long de la berge de la rivière des galets et face à la zone de Cambaie et a permis de régulariser la situation des

entreprises (concassage, BTP...) de cette ZI Sud qui occupaient sans titre et ne payaient aucun loyer.

. Il y a eu une utilisation systématique et sans concession (aucune dérogation à ma connaissance) du droit de préemption de la Ville (ex sur le tracé du projet de coulée verte qui devait mener du Parc Boisé à l'entrée au bassin portuaire). Des conseillers de la majorité et des proches de la municipalité ont eu ainsi à en faire l'amère expérience.

. Il a engagé ainsi un important programme d'acquisition de foncier délaissé en raison de l'absence d'identification ou de localisation des propriétaires, et donc souvent occupé sans titre avec des habitations précaires dans des zones de bidonvilles.

Cela a été le cas de la zone du Cœur saignant ou encore des terrains Saint-Ange Doxile formant de larges bandes allant du secteur Olivier Manès jusqu'aux limites de La Ravine à Marquet à La Possession.

Les ayants-droits ont été retrouvés, un peu éparpillés dans le monde, grâce à un réseau de notaires à La Réunion et à Maurice.

. Ont été aussi dans le collimateur les collectifs de propriétaires, souvent des personnalités et des acteurs économiques influents, ayant misé sur le potentiel de développement de la Ville du Port. Cela a été le cas des terrains COTUR du nom de la société.

. Enfin toutes les opportunités d'achat ont été saisies (ex de l'ensemble immobilier de la compagnie française des sucreries sur l'avenue de la Commune de Paris offrant un élargissement de la place du Foyer des Dockers devenu le Parc Pierre Sémard).

Cette dernière acquisition illustre aussi l'orientation prise pour éviter les frais notariés, en recourant à la procédure d'acte administratif lorsqu'il n'y avait pas de risque et d'incertitudes notamment s'agissant des origines de propriété.

L'acte était rédigé par mes soins, était signé par un adjoint représentant la ville qui est l'acquéreur, et ce en présence du maire qui reçoit l'acte de cession (comme un Notaire).

J'effectuai ensuite toutes les formalités et en particulier l'inscription au fichier immobilier (actuel service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'administration fiscale et des finances).

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Les 12 et 13 septembre 2026 en Inde

Sommet des BRICS 2026 : et si La Réunion regardait vers son océan ?

Les 12 et 13 septembre 2026, New Delhi accueille le 18e sommet des BRICS sous la présidence de l'Inde. Plus qu'une réunion diplomatique, cet événement symbolise une transformation profonde de l'économie mondiale : le centre de gravité de la croissance se déplace progressivement vers les économies émergentes. Il y a vingt ans, les BRICS représentaient avant tout une promesse. Aujourd'hui, ils constituent une réalité économique incontournable.

Un nouvel équilibre mondial

Avec l'élargissement du groupe, les BRICS rassemblent désormais 11 pays, dont l'Inde, la Chine, le Brésil, la Russie, l'Afrique du Sud, les Émirats arabes unis, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Indonésie, l'Iran et l'Arabie saoudite.

Leur poids est considérable :

- près de 46 % de la population mondiale ;
- environ 41 % du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat (PPA) ;
- près d'un quart du commerce mondial ;
- des réserves de change parmi les plus importantes au monde.

À titre de comparaison, les BRICS dépassent désormais le G7 en poids économique mesuré en PPA (Parité de Pouvoir d'Achat), une évolution qui illustre le rééquilibrage progressif des puissances économiques mondiales.

Une réalité qui concerne directement La Réunion

Pour La Réunion, cette évolution n'est pas un simple sujet de géopolitique. C'est une question de stratégie économique.

En effet, La Réunion est située au cœur de l'océan Indien, à proximité immédiate de certaines des économies les plus dynamiques de la planète.

Les échanges économiques réunionnais sont essentiellement structurés autour de la France et de l'Europe.

Aujourd'hui, elle ne peut plus être exclusive. L'enjeu consiste à renforcer les coopérations économiques

avec les pays de l'océan Indien.

Cela suppose d'investir davantage dans les relations avec l'Inde, Maurice, Madagascar, les Seychelles, ou encore les pays du continent africain, notamment dans les domaines du numérique, de la santé, de l'agroalimentaire, des énergies renouvelables, de l'économie bleue ou de l'innovation.

Mais être proche ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir échanger facilement. Les entreprises ont besoin de rencontrer leurs partenaires, les étudiants de circuler entre les universités, les chercheurs de collaborer, les investisseurs de découvrir le territoire et les touristes de voyager plus simplement.

Paradoxalement, les ressortissants des pays de l'océan Indien et notamment des économies les plus dynamiques de notre environnement régional continuent de se heurter à des conditions d'entrée à La Réunion souvent trop contraignantes. Cette logique s'est même durcie avec la suppression, depuis le 1er juillet 2026, de l'éligibilité aux APL (Aides Personnalisées au Logement) pour les étudiants extra-européens non boursiers titulaires d'un titre de séjour étudiant.

Il est désormais nécessaire de bâtir une politique de visas mieux adaptée aux mobilités régionales. Les formalités consulaires ne doivent plus constituer un frein aux échanges économiques, universitaires, scientifiques et culturels, mais devenir un levier d'attractivité pour inscrire pleinement La Réunion dans la dynamique de son bassin régional.

Une opportunité pour le territoire

Le sommet des BRICS 2026 rappelle une évidence : le monde est devenu multipolaire.

Dans un monde où les équilibres économiques se redessinent, La Réunion a tout intérêt à faire de sa position géographique un avantage stratégique plutôt qu'une simple donnée de carte.

Risham Badroutine

Oté

Arshipèl : yèr soir in l'émission dsi lilétrism

Si mi rogarde bien dann mon téléphone pou l' moune néna problèm dsi la léktir épi lékritir. Défoi i apèl sa bann analfabète, défoi i apèl sa ilétre...In analfabète sé in moune la zamé aprann lir sansa ékrire pars la plipar d'tan li la zamé parti lékol . In ilétre la parti lékol, li la aprann lir épi ékrire mé avèk lo tan li la fine obliyé sansa li la pa gingn aprann lir épi ékrire.

Bien antandi issi la Rényon, analfabète, sansa ilétre sé par raporte la lang franssé. Pars lékol i fé dann la lang bann franssé de toutan.Lé inportan dir in n'afèr konmsa pars nou néna bien in lang nou la fé-dizon lo pèp la fé- mé nou la zamé gingn lo droi aprann lir épi ékrire dann lang-la. Sé l'èr k'dann la lang bann franssé in bon kantité d'moune la pa gingn lir épi ékrire.

Issi la Rényon nout toutt la parti lékol pars dopi in bon bout tan néna lékol pou toutt zanfàn mé néna vin pour san d'moune an laz lir épi ékrire dann la lang franssé lé ilétre .Sa i fé d'aprè mwin in santène milyé d'moune néna problèm léktir épi ékritir dann la lang bann franssé... Dizon toutsuitt, lo problèm lé la é ziska zordi la pankor trouv vréman la klé pou règ problèm-la.

Sa néna in rapor avèk nout lang kréol, sansa la pwin ? Mi koné shak rényoné sé in ékspèr dann sète afèr-la. Mi koné ossi shakinn néna son l'opinyon- in pé va dir son lidéolozi- é la plipar d'tan ni parl késtyon-la konm ékspèr, mèm konm savan. Arshipèl yèr soir la mète la késtyon dsi lo tapi é bonpé d'moune la anparll de sa...Mi kroi pa in lémission va gingn aporte la klarté dsi in n'afèr konmsa, mé i pé touzour éssyéé .konm i di, éssyéé lé pa défandi, rofizé lé pa batu.

A bon antandèr salu !

Justin